



COMPTE RENDU
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 22 mars 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaients Présents : Mesdames Marie-Pierre TEYSSIER, Liliane DALLA LIBERA, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Mesdames Isabelle ADELIN, Brigitte BOURGEAY, Monsieur Etienne du CHAFFAUT, Madame Claire CARMIGNATO, Monsieur Jean-Baptiste PAULIN, Messieurs Olivier PASQUAL, Frank GRORUD, Madame Isabelle LUC, Messieurs Rocco CAPPELLETTI, Jean-Luc TORREQUODRA, Madame Béatrice CESARI, Messieurs Denis BINAUD, Gabriel EHRET

Etaients absents excusés :

Monsieur Xavier ROLLIN qui donne pouvoir à Béatrice CESARI

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 18 votants : 19

Secrétaire de séance : Françoise BRESSON

Une minute de silence a été observée en mémoire du Lieutenant-Colonel de gendarmerie Arnaud BELTRAME qui a donné sa vie pour sauver une citoyenne lors de la prise d'otage à Trèbe dans l'Aube.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Mme le Maire propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

1. Modification délibération vente de terrain à SCI Descôtes
2. Achat terrain CHAPUIS Yves
3. Demande de subvention au titre des amendes de polices 2018

Accord du conseil municipal.

Vote des taux d'imposition 2018

Mme le Maire rappelle les taux d'imposition 2017 qui ont permis d'établir le budget 2018

Taxe d'habitation	4.94
Taxe foncière bâti	9.58
Taxe foncière non bâti	29.23

Le maintien de ces taux permet d'obtenir un produit attendu de 472 940€, soit 11 707€ de plus qu'en 2017. Compte tenu de la conjoncture, Mme le Maire propose le maintien de ces taux et soumet au vote : A l'unanimité le conseil municipal approuve cette proposition.



Vote du budget communal 2018

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 608 549.66€
Et la section d'investissement à 1 391 534.46€.

Les principaux investissements portent sur la réhabilitation de l'Espace Verchères, Des provisions pour le réaménagement de la Salle des Sports, la mise en place de caméras, poursuite du fonds de concours pour l'aménagement des Verchères.

Mme le Maire soumet au vote :

Par 1 abstention et 18 voix pour, le budget est adopté.

Vote du budget assainissement M 49

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recette pour la section d'exploitation à 283 141.65€.

Pour la section d'investissement à 673 428.34€.

En 2018, les travaux de mise en place de réseau d'eau pluviale chemin du cimetière, et le Drivet vont être réalisés.

Mme le Maire soumet au vote :

Par 1 abstention et 18 voix pour, le budget est adopté.

Vote du budget Zone d'aménagement des Verchères

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement, comme en section d'investissement à la somme de 58 474.€ .

Cette année, seuls des frais d'honoraires seront réglés, les travaux démarreront sans doute qu'en début d'année 2019.

Mme le Maire soumet au vote :

A l'unanimité ce budget est adopté.

Modification délibération vente terrain à SCI Descotes

Par délibération du conseil du 8 novembre 2017, il avait été décidé de la vente d'une petite parcelle de 266m² à la SCI Descôtes. Suite à des modifications administratives internes à leur entreprise, la vente doit se faire au profit de la SCI YALEO, le prix fixé était de 70€ le m², soit une somme totale de 18 620€.

Il convient donc de prendre une nouvelle délibération, qui annule la précédente.

Mme le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le Conseil donne son accord.

Acquisition terrain création d'une plateforme de retournement impasse du Drivet

Ce dossier avait déjà été évoqué, M. Chapis Yves est d'accord pour céder à la commune la surface nécessaire pour faciliter les manœuvres du camion d'OM environ 60m² de la parcelle cadastrée A 1807 appartenant à M. Chapis Yves. Le prix fixé est celui du service des Domaines, soit 100€ le m², soit 6 000€.
il convient d'autoriser Mme le Maire à signer cet achat.

Mme le Maire soumet au vote

A l'unanimité le Conseil valide cette acquisition.



Demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour la passerelle.

Comme convenu, nous redéposons la même demande pour un montant de travaux d'environ 260 700€ H.T.
Je propose de solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), à raison de 25% ,
soit 65 175%

Mme le Maire soumet au vote :

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Madame le Maire informe qu'une réunion concernant ce dossier est fixée le 16 avril 2018 à Chazay d'Azergues.

Demande de subvention au titre des amendes de police 2018 pour des travaux de sécurité

En parallèle des travaux de réfection de la départementale depuis la voie ferrée coté Lozanne jusqu'à la sortie du village route de Lyon qui auront lieu cet été il sera proposé des travaux de sécurisation des piétons, par la création d'un trottoir du passage à niveau au centre commercial des Arcades. Le chiffrage est en cours par la CCBPD.

A l'unanimité le Conseil Municipal valide cette proposition.

Centre de loisirs du mercredi

Madame le Maire confirme que la CCBPD a bien prévu la remise en place des centres de loisirs pour tous les enfants , le mercredi à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Plus d'informations seront données lors de la prochaine réunion à ce sujet et seront donc communiquées ensuite aux parents inquiets.

Prochaine réunion de conseil municipal : jeudi 26 avril 2018 à 20h30

La séance est levée à 21h10.